

**Compte rendu du Conseil de laboratoire  
en date du jeudi 6 décembre 2018**

**Membres présents :**

Stéphane Lambrecht, Julien Icard, Octave Jokung, Hervé Mauroy, Laurent Siguoirt, Isabelle Kustoscz, Stéphane Michel, Anne Fournier, Chokri Dridi, Mohamed Ramdani, Marion Ho-Dac, Didier Lhomme, Matthieu Caron, Ludovic Vigneron, Maryvonne Boudy, Anaïs Rebuccini,

**Membres excusés :** Saïda El Boudouhi, Johanna Habib, Olivier Lutun, Antoine Masingue, Isabelle Alphonse-Tilloy, Solange de Carbonnières, Julie Cardon, Yousra El Biyad, Eric Markiewicz, Christian Michel-Dansac, Miguel Saraiva

**Rappel de l'ordre du jour :**

- 1) Approbation du compte rendu du conseil de laboratoire du 11 octobre 2018
- 2) Approbation de l'organigramme suite au remaniement des responsables d'axes DOBIM et ITIS
- 3) Mise à jour du site du laboratoire
- 4) Exécution budgétaire 2018
- 5) Date des candidatures en thèse et des soutenances de mémoire en Master 2 (incidence sur le concours aux contrats doctoraux 2019-2020)
- 6) Présentation du laboratoire auprès des Masters de l'Université concernés par nos disciplines et préparation de la Journée Portes Ouvertes du 02 février 2019
- 7) Comité des thèses et HDR : suivi des thèses en cours
- 8) Retour sur la visite de l'HCERES
- 9) Projets de manifestations scientifiques, invitation d'enseignants-chercheurs et contrats doctoraux 2019 : financements internes
- 10) Préparation de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2019
- 11) Questions diverses

1) **Approbation du compte rendu du conseil de laboratoire du 11 octobre 2018**

Julien Icard évoque une question de Sophie Corioland sur la pluridisciplinarité de la journée doctorale.

Elle a en charge l'organisation de cette journée avec Romélien Colavitti sur une thématique exclusivement juridique, elle souhaite donc savoir si, en l'absence de pluridisciplinarité, la manifestation doit être maintenue.

Stéphane Lambrecht suggère d'organiser cette journée doctorale pour les juristes. Julien Icard abonde également dans ce sens.

Dans le compte rendu du conseil de laboratoire du 11 octobre 2019, Stéphane Michel indique que la section CNU le concernant n'est pas la bonne et demande que la correction soit apportée.

Les différents points du compte rendu du conseil de laboratoire du 11 octobre 2018 sont parcourus et adoptés à l'unanimité par les membres présents.

## **2) Approbation de l'organigramme suite au remaniement des responsables d'axes DOBIM et ITIS**

Pour rappel :

Axe 1 ITIS : Stéphane Michel et Anne Fournier

Axe 2 MDD : Chokri Dridi et Marion Ho-Dac

Axe 3 RIO : Antoine Masingue et Mohamed Ramdani (inchangé)

Axe 4 DOBIM : Laurent Siguoirt et Solène Ringler

Axe 5 THEMOS : Hervé Mauroy et Solange de Carbonnières (inchangé)

Stéphane Michel, en sa qualité de membre de droit et membre élu ne dispose que d'une voix en cas de vote.

L'organigramme est parcouru par l'ensemble des membres du conseil de laboratoire présents ce jour et adopté à l'unanimité.

## **3) Mise à jour du site du laboratoire**

Le logo a été modifié par la Direction des Systèmes d'Information (DSI) pour l'ouverture de l'UPHF puis le bandeau orangé à la demande de la direction du laboratoire.

D'autres modifications ont également été apportées sur le site :

- L'onglet « Qui sommes-nous »

La présentation du laboratoire, le mot du directeur, la liste des membres du Conseil de laboratoire ainsi que l'organigramme ont été mis à jour.

Une présentation du comité des thèses et HDR, la procédure à suivre pour les candidatures en thèse ainsi que l'organigramme structurel de l'établissement sur lequel le laboratoire apparaît ont également été ajoutés.

- L'onglet « Membres »

Le curriculum vitae de l'ensemble des membres du laboratoire figure sur cette page (fiches du Système d'Information Recherche – SIR – de l'ENT). Une demande a été formulée auprès de la DSI pour que les doctorants et les membres associés soient dissociés de la liste des enseignant-chercheurs.

- L'onglet « Axes de recherche »

Marion Ho-Dac demande s'il faut faire référence aux Master 2 dans la présentation des axes de recherche.

Après discussion, Stéphane Lambrecht suggère un canevas de présentation des axes de recherche :

- Un descriptif général de la thématique (entre 100 et 200 mots)
- Une déclinaison par sous-matière (entre 100 et 200 mots)
- Un lien avec la formation master (entre 100 et 200 mots)

- L'onglet « Programmes transversaux »

Les pages des deux programmes transversaux doivent être mises à jour, notamment au niveau des réalisations. Pour ce faire, toutes les informations à publier peuvent être communiquées à Maryvonne Boudy.

- L'onglet « Bilan scientifique »

Le bilan scientifique ainsi que la liste des produits et activités de recherche du laboratoire pour le contrat 2013/2018 y figurent.

La totalité des produits et activités de recherche de l'année 2018 figureront dans la liste mise en ligne au mois de février 2019.

- L'onglet « Etudes doctorales »

La spécialité des chercheurs pouvant encadrer une thèse, la procédure pour s'inscrire en thèse (et information sur la cotutelle de thèse et la CIFRE) ainsi que la liste des thésards et des doctorants ayant soutenus apparaissent sur cette page.

A la demande de Julien Icard et avec l'approbation de l'ensemble des membres du conseil, les HDR soutenues et en cours apparaîtront dans l'onglet « Etudes doctorales » qui sera renommée « Etudes doctorales et HDR ».

- Les onglets « Agenda », « lettre d'information » et « Recrutement » restent d'actualité.

Isabelle Kustosz demande quel sera le contenu de la page sur le recrutement.

Stéphane Lambrecht répond que cette page est réservée pour la publication des fiches de poste des enseignants-chercheurs recrutés dans les disciplines du laboratoire dans le cadre des campagnes de recrutement de l'UPHF.

Anne Fournier demande s'il est possible de publier les propositions de stage en laboratoire pour les étudiants de Master 2.

Stéphane Lambrecht répond par l'affirmative et indique que l'intitulé de l'onglet sera modifié en conséquence « Recrutement et stages recherche ».

Avant de passer au point à l'ordre du jour suivant, Stéphane Lambrecht rappelle que les demandes de modification à apporter sur le site internet du laboratoire doivent être communiquées à Maryvonne Boudy.

#### **4) Exécution budgétaire 2018**

A la date du 06 décembre 2018 :

Fonctionnement général (FG) : -819,07 €

Investissement général (IG) : 975,60 €

Il est décidé, d'un commun accord avec Laurent Siguoirt, d'utiliser une partie des fonds de son projet SIFRE, dans la mesure où la totalité du financement octroyé ne pourra pas être utilisée avant la date butoir du 31 décembre 2018.

En contrepartie, le laboratoire s'engage auprès de Laurent Siguoirt à prendre en charge les dépenses liées à l'organisation de son colloque du 04 avril 2019, à hauteur du montant des achats effectués pour le laboratoire sur les fonds de son projet SIFRE.

Stéphane Lambrecht indique que le laboratoire est dans l'attente du versement du reliquat de 3 700 € de la Chaire Jean Monnet et des 3 000 € du projet SEGIACS clos depuis 2017 (dont un peu plus de 1 500 € en investissement).

Il ajoute que le Directeur de la DRV et le VP Recherche ont annoncé lors du dernier conseil des directeurs de laboratoire que les fonds restants des projets EOTP seront transférés, à l'avenir, sur le compte de reliquat des laboratoires.

#### **5) Date des candidatures en thèse et des soutenances de mémoire en M2 (incidence sur le concours aux contrats doctoraux 2019-2020)**

La date limite d'inscription en doctorat est de nouveau avancée, il est donc indispensable d'anticiper les demandes de candidatures en informant au plus tôt les étudiants de master.

En conséquence, le laboratoire va solliciter les directeurs de composante afin que les responsables pédagogiques des masters soient sensibilisés. De plus, une réunion avec les étudiants sera programmée dans le courant du mois de janvier.

#### **6) Présentation du laboratoire auprès des Masters de l'Université concernés par nos disciplines et préparation de la prochaine JPO**

Stéphane Lambrecht évoque l'idée de promouvoir le doctorat lors de la Journée Portes Ouvertes de l'UPHF du 02 février 2019 et lors du forum 2019 des masters.

Après discussion, il est décidé que le laboratoire organisera un séminaire ou une conférence à destination des Masters à la prochaine rentrée universitaire, avec l'aide des responsables de composante, des chercheurs seniors et des doctorants et qu'une présentation du doctorat sera programmée au mois de janvier 2019 auprès des étudiants de Master de l'IAE, l'IPAG et la FDEG.

#### **7) Comité des thèses et HDR : suivi des thèses en cours**

Thèse de Karima Benrannou

Stéphane Lambrecht indique que Magali Jaouen qui dirige depuis quatre ans, en co-direction avec Rodolphe Mesa, la thèse de Karima Benrannou sur « Le rôle du ministère public dans la protection des mineurs » l'a informé de difficultés rencontrées.

Il ajoute que, suite à cela, il a reçu Karima Benrannou et que celle-ci lui a fait part de ses difficultés et de sa volonté de poursuivre la thèse et informe qu'il est favorable à cette poursuite.

Mohammed Ramdani exprime sa surprise quant au fait que ces difficultés soient exposées lors de la quatrième année de thèse et demande s'il n'est pas trop tard pour que la thèse soit menée jusqu'à la soutenance.

Marion Ho-Dac répond que lorsqu'une thèse en droit est préparée, la rédaction n'intervient pas avant la troisième année et que les difficultés sont donc difficilement décelables.

Thèse de Badr Jelil

Stéphane Lambrecht évoque ensuite la soutenance de thèse de Badr Jelil.

Il rappelle que la soutenance de thèse de ce doctorant a été reportée au mois de février 2019 alors qu'il s'apprêtait à soutenir le 16 octobre 2018. Les rapporteurs du jury ont estimé, en effet, que son travail rédactionnel n'était pas suffisamment abouti.

Octave Jokung, son directeur de thèse, éclaire les membres du Conseil de laboratoire sur les pré-rapports de soutenance.

Stéphane Lambrecht indique son scepticisme quant au délai de deux mois avant une nouvelle soutenance.

Chokri Dridi demande si la partie empirique est remise en cause et s'il y aura suffisamment de matière au cas où la problématique abordée devrait être modifiée.

Octave Jokung répond que le périmètre de la problématique doit être précisé et que Badr Jelil doit supprimer un certain nombre d'éléments, une centaine de pages.

Stéphane Lambrecht précise que les doctorants ont besoin d'un rapport continu avec leur directeur de thèse et bénéficient de son aide régulière.

Octave Jokung répond que la thèse de Badr Jelil est complexe et que c'est le début du travail qui est remis en cause par les membres du jury expérimentés et donc très critiques.

Anne Fournier demande s'il n'est pas préférable de modifier le jury pour que Badr Jelil ne parte pas avec un handicap.

Octave Jokung est d'accord sur ce point.

Stéphane Lambrecht rappelle aux membres présents du conseil de laboratoire que le directeur de thèse doit communiquer fréquemment avec le doctorant et faire des points d'étape réguliers avec lui.

## **8) Retour sur la visite de l'HCERES**

Stéphane Lambrecht indique que la visite du comité de l'HCERES s'est bien déroulée et que les éléments du bilan du laboratoire ont pu être mis en avant.

Il précise que le dynamisme du laboratoire est bien démontré dans le rapport d'autoévaluation.

En ce qui concerne le projet de fusion IDP/CALHISTE, le comité de l'HCERES est conscient que les travaux sont en cours et avancent mais qu'il y a encore des questionnements.

## **9) Projets de manifestations scientifiques, invitation d'EC et contrats doctoraux 2019 : financements internes**

Trois demandes sont remontées pour le financement de manifestations scientifiques :

1- Laurent Sigoirt organise un colloque sur « Regards civilistes sur le règlement 261/2004 relatif à l'indemnisation et à l'assistance des passagers du transport aérien », prévu le 4 avril 2019, toute la journée, sur le site des Tertiales. Le budget prévu est de 10 000 € dont 2 500 € financés par le laboratoire co-organisateur, 5 000 € par le laboratoire et 2 000 € sont sollicités au titre de la politique scientifique de l'université.

Des frais d'inscription de 100 € seront demandés aux avocats.

2- Matthieu Caron organise un colloque à sciences po Lille sur « Les cabinets ministériels et finances publiques », prévu le 21 septembre 2019.

Budget prévu : 8 650 €.

Le colloque est organisé en partenariat avec sciences po Lille et SFFP, la Région, le CREDESPO de Dijon, l'IDP et le CRDP de Lille.

3 000 € du projet sont financés par le Conseil Régional, 4 650 € par les autres organismes co-organisateurs, l'IDP financera à hauteur de 1 000 €, 1 000 € sont sollicités au titre de la politique scientifique de l'université.

3- Solange de Carbonnières, Silvano Aromatario et Alexandre Bonduelle organisent une journée d'études sur « Repenser le modèle démocratique à l'ère numérique », prévue le 21/11/2019 sur le site des Tertiales.

Budget prévu : 1 400 € dont 700 € demandés au titre de la politique scientifique de l'université.

Pas d'autre financeur annoncé.

Stephane Michel, Julien Icard et Laurent Siguoirt prévoient un colloque pour fin 2019 voir début 2020 sur « Juriste transport travail » et plus largement sur une thématique transversale en une ou deux journées.

Didier Lhomme informe qu'une conférence IPAG/IAE pourrait être organisée en avril 2019 par Antoine Masingue.

Stéphane Lambrecht rappelle que la validation scientifique des conférences est une compétence du laboratoire et que les collaborations avec les composantes de formation sont d'ordre financier.

Octave Jokung indique qu'il a remonté un projet de journée sur la transmission des PME avec un regard croisé du Nord vers le Sud, dans le cadre de l'année de l'Afrique, journée qui pourrait se terminer par une table ronde pour mener une réflexion sur une publication d'actes.

Anne Fournier attire l'attention sur le financement de ce type de projet en évoquant celui de Sylvain Petit, qui, dans le cadre de l'année du Canada, avait dû financer des dépenses avec le SIFRE parce que certaines d'entre elles n'étaient pas prises en charge dans le cadre du projet.

Une demande est remontée pour le financement d'un enseignant chercheur invité :

Gulsun Altintas invite le Professeur Mustafa ÖZBILGIN de la Brunel University London, du mercredi 27 au vendredi 29 mars 2019.

Les présentations porteront sur :

- Interplay between atypical leadership and diversity
- Why do individuals follow toxic leaders ?
- Regulation of diversity in global organisations
- Relational methods in organization studies
- Tricks of the trade : publishing papers in English language journals

Elles seront proposées aux enseignants-chercheurs, aux doctorants et aux étudiants.

Le président de l'université souhaite que lui soit remonté des projets de Chaire centrés sur un chercheur senior renommé extérieur, dans le cadre d'un séjour long et en partenariat avec un chercheur de l'UPHF.

Ce type de projet permettrait à l'université d'aller chercher des financements auprès des collectivités, du Conseil Régional, des entreprises et d'accompagner ce ou ces derniers d'un financement interne.

Ce projet de Chaire nous donnerait la possibilité de recruter des POST-DOC.

Le laboratoire CALHISTE souhaite inviter Jacques Lévy, géographe de renom.

Il n'y a pas de date limite, les demandes se feront au fil de l'eau mais l'équipe locale doit être solide en termes de dynamique de recherche pour convaincre le Président d'accueillir un professeur renommé.

Stéphane Lambrecht demande aux enseignants-chercheurs présents de réfléchir au projet car le laboratoire est le seul à ne pas y avoir répondu.

Il ajoute qu'il suppose que le Professeur doit être connu dans sa discipline ou sa sous-discipline et qu'il faut réfléchir à l'interaction avec les thésards. Le chercheur sera rémunéré par cette chaire, il donnera des séminaires, des conférences, présentera des travaux sur papiers.

Ludovic Vigneron demande si l'accueillant obtiendra une décharge pour être disponible pour son invité au moment venu.

Les contrats doctoraux :

Les démarches du laboratoire n'ont pas porté leurs fruits en 2018 pour l'obtention de contrats doctoraux FEDER. La difficulté d'obtenir ces financements de thèses a été évoquée auprès des membres du Comité de l'HCERES.

Stéphane Lambrecht indique qu'aucun dossier n'a été remonté, contrairement aux années antérieures à la même époque. Il rappelle que la réponse pour la vague de financement des contrats doctoraux doit être apportée pour le 1<sup>er</sup> mars 2019 et que, pour se voir octroyer un financement, il faut répondre à une tripartite (convention entre entreprise, université et région) et proposer un sujet d'étude sans obligation de proposer un thésard.

Stéphane Lambrecht ajoute qu'Eric Markiewicz a évoqué un contrat doctoral financé à 100 % par l'université avec une direction IDP/CALHISTE.

Les discussions qui s'ensuivent font ressortir les éléments suivants : une thèse croisée peut être une vraie richesse et encouragerait le développement de thèses interdisciplinaires ; un temps recherche et un temps disciplinaire sont nécessaires ; une collaboration est tout à fait envisageable avec le CALHISTE tout en sachant que l'une des deux sections CNU devra, à un moment donné, s'effacer ; les thèses dans deux sections CNU sont rares mais autorisées ; une thèse commune IDP/CALHISTE en droit n'est pas envisageable, par contre envisageable en histoire du droit ; un contrat complet prend en considération toutes les possibilités.

Stéphane Lambrecht indique que les travaux interdisciplinaires sont compliqués à mener car les classements des revues sont mono-disciplinaires et évoque l'enjeu pour un jeune maître de conférences lors du lancement de sa carrière.

## **10) Profils de poste au recrutement**

- Un poste au 46.1 au concours avec un profil pour le remplacement de Marie-Christine Rouault (un poste de Droit public avec un profil plus administrativiste, pas trop interniste selon Marion Ho-Dac. Il faut encore réfléchir sur ce poste en rapport avec la future offre de formation encore en suspens).

- Un poste de droit MCF en droit privé pour le remplacement de Magali Jaouen.

Stéphane Lambrecht pense qu'en section CNU 02 il faut parler du droit public économique pour la recherche, le droit territorial et de l'environnement également en vue de la création du nouveau laboratoire. Marion Ho-Dac précise qu'il y a du droit public économique et environnemental.

- Un poste de MCF sociologie/politique. En vue de la création du nouveau laboratoire et l'axe « pouvoir », une section CNU 04/19 en remplacement d'Alain Jenny serait appréciée.

- Un poste de PR au 46.1 avec un profil en gestion. Un profil comptabilité et finance/gouvernance.

Un MCF Science de l'information (gestion) appliqué au profil de la santé pourrait aussi être envisagé car l'hôpital de Valenciennes demande beaucoup à travailler avec l'IAE et l'IDP.

- Un poste de MCF en sociologie du sport pour enseigner à la FSMS. Stéphane Lambrecht a rencontré la Directrice de la FSMS avec Frédéric Attal. Un chercheur de la section 74 STAPS est présent au CALHISTE, il travaille déjà sur la sociologie du sport mais en vue de la création du nouveau laboratoire le recrutement peut être envisagé.

En revanche, comment attirer la sociologie du sport si on ne cible pas 74 et 19. Stéphane Lambrecht en informe Isabelle Kustoscz en sa qualité de VP RH pour vérification.

Celle-ci précise que c'est prévu en 74 d'où le fait que la section 19 ne soit pas précisée.

Dans les fiches de poste il faudra présenter l'IDP et mettre une ou deux lignes sur le nouveau laboratoire tout en précisant les axes actuels et nouveaux.

### **11) Préparation de l'Assemblée Générale en 2019**

L'assemblée Générale est fixée au Jeudi 31 janvier 2019.

La convocation ainsi que l'ordre du jour sera communiquée à tous par courriel la première semaine du mois de janvier 2019.

### **12) Questions diverses**

L'adhésion au CEDES pour 2019 est validée.

Prochain conseil de laboratoire le Jeudi 7 février 2019 à 12h30.

Puis à voter :

11, 18 ou 25 avril 2019

6, 13,20 ou 27 juin – 4 juillet 2019